

Centre Communal d'Action Sociale

Adresse :

Avenue Arthure Audibert
05300 Laragne-Montéglin

Responsable :

Françoise Marrou

Tel :

04.92.20.23.06

Fax :

04.92.45.25.29

Email :

francoise.marrou@mairie-laragne.fr

Ouverture :

Du lundi au vendredi,
de 8h à 12h et de 13h30 à 16h15.

Le projet :

Permettre à toute personne de rester à son domicile lorsqu'elle est fragilisée par :



- l'âge,
- la maladie,
- le handicap,
- les difficultés sociales ou familiales.

L'objectif :

Garantir aux bénéficiaires de nos services :

- une autonomie maximale,
- une existence digne,
- de lutter contre les exclusions et l'isolement,
- le respect de leur intimité.

Qualité de service :

Notre équipe est composée de 15 aides à domicile confirmées intervenant 5 jours sur 7.

Pour garantir des prestations adaptées à tous, le fonctionnement du CCAS est axé sur une évaluation en continue des besoins et des attentes de chacun.

Les services :

- ***Accompagnement et aide aux actes essentiels de la vie quotidienne.***
Exemple : déplacements, préparation des repas, aide au courses, gestions des denrées alimentaires, réfection de lit, ...
- ***Entretien et hygiène courants du logement.***
Exemple : entretien du linge, hygiène du logement (pièces du lieu de vie, vaisselle, réfrigérateur), maintenance courante du matériel, ...
- ***Accompagnement et aide dans les activités de la vie sociale et relationnelle.***
Exemple : démarches administratives ou personnelles, sorties extérieures, promenade, stimulation des capacités intellectuelles et motrices par les activités de la vie quotidienne.

Capacité d'intervenir en urgence :

- Gestion des sorties d'hospitalisation,
- Mise en place rapide d'une aide suivant l'évolution de l'état de santé de la personne.

Ces actions sont faites en partenariat avec les professionnels de santé, les travailleurs sociaux et les équipes médico-sociales.

Activités annexes :

- **Allo Taxi**

Prix du carnet de tickets de taxis : 27 €

Service de transport (sur la commune) par les compagnies de taxis à un prix préférentiel pour les usagers non imposables sur le revenu de plus de 60 ans et les personnes handicapées de moins de 60 ans.

- **Repas du Nouvel An**

Repas, suivi d'un bal, offert aux personnes âgées de plus de 60 ans, un gâteau des rois est apporté au domicile des personnes malades ou handicapées qui ne peuvent se déplacer à cette manifestation.

- **Atelier Mémoire**

Le CCAS, en partenariat avec la CARSAT Sud-Est, a mis en place un programme de prévention pour les séniors intitulé "Gymnastique Cérébrale".

- **Prévention Routière**

Le CCAS, en partenariat avec la Prévention Routière des Hautes-Alpes, a mis en place une séance de sensibilisation pour séniors qui porte sur une mise à niveau des connaissances du code de la route.

- **Téléthon**

Le CCAS s'implique chaque année en achetant les produits destinés au vin chaud et châtaignes grillées vendues au profit du téléthon.

- **Secours**

Le CCAS aide les personnes en difficultés financières sous forme de bon alimentaire ou de prise en charge de la factures impayées, après examen du dossier par les assistantes sociales de la maison des solidarités. Il existe également un partenariat avec les associations caritatives établies sur notre commune (Croix-Rouge, Secours Catholique, Restos du Coeur).

